



Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

Division de l'intégration régionale et du commerce

Centre Africain pour les politiques commerciales

NOTE CONCEPTUELLE

**Réunion ad-hoc de groupe d'experts en vue d'examiner l'approche
méthodologique pour la production de l'Indice-Pays des Affaires dans le cadre
de la Zone de libre-échange continentale Africaine**

02-03 Septembre 2019

Centre de conférence de la CEA

Addis Abeba, Ethiopie



1. Contexte

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui vient de rentrer dans sa phase opérationnelle devrait changer la donne pour l'Afrique. La ZLECAf devrait notamment être un moteur essentiel de la croissance économique, de l'industrialisation et du développement durable du continent, conformément à l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA) « L'Afrique Que Nous Voulons » et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. En éliminant les droits de douane et en supprimant les obstacles non tarifaires, la ZLECAf devrait pallier les difficultés liées à la fragmentation des marchés africains et soutenir la création d'un environnement commercial propice au commerce intra-africain.

Dans le but d'exploiter pleinement le potentiel de la ZLECAf, il est important d'identifier les règles, les procédures et les politiques commerciales qui nuisent au bon fonctionnement des institutions de marché et de résoudre les difficultés qui en sont liées. Les entreprises sont actuellement confrontées à de nombreuses contraintes liées aux coûts des échanges commerciaux élevés, aux cadres réglementaires divergents et aux problèmes de gouvernance qui compromettent l'efficacité de leurs opérations sur le continent africain. Il est attendu que ces difficultés soient résolues par une mise en œuvre effective de l'accord portant création de la ZLECAf. Il s'avère donc nécessaire de développer des outils et des instruments pouvant aider les pays à évaluer l'efficacité des mesures visant à accroître la compétitivité des entreprises dans le contexte de la ZLECAf.

À cet égard, la CEA a proposé la création d'un Indice-Pays des Affaires dans le contexte de la ZLECAf qui servira d'instrument de suivi et d'évaluation des contraintes auxquelles le secteur privé est confronté dans le cadre de ses échanges commerciaux intra-Africain. L'argument principal étant que les acteurs du secteur privé sont les premiers bénéficiaires potentiels de la ZLECAf - ce sont eux qui pratiquent réellement le commerce transfrontalier et devrait donc bénéficier de cette zone de libre-échange. En plaçant le secteur privé au cœur du suivi de l'efficacité de la mise en œuvre de la ZLECAf, l'Indice permettra aux pays de mettre en œuvre efficacement l'accord en tenant compte de l'intérêt de acteurs pour qui il est conçu. Avoir un tel indice qui permet d'évaluer l'incidence des facteurs affectant le commerce (y compris les mesures tarifaires et non tarifaires) et les coûts induits auxquels sont confrontés les opérateurs du secteur privé contribuera à la mise en œuvre de la ZLECAf.

L'Indice proposé se veut un outil solide et unique pour mesurer et suivre l'expérience des entreprises en matière de mise en œuvre de la ZLECAf au niveau des pays, dans le but d'identifier les difficultés et de proposer des mesures correctives. L'indice permettra des comparaisons entre pays pour rétribuer les pays qui réussissent bien à mettre en œuvre efficacement l'accord et, ce faisant, encourager les pays à créer un environnement commercial plus favorable sur tout le continent. Il s'agira en définitive d'un outil facilitant la prise de décision, qui soutiendra les entreprises et le commerce intra et extra-Africain. Cela contribuera également à une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les opérateurs du secteur privé et les négociants de différentes tailles dans leurs échanges transfrontaliers ; notamment en comblant les lacunes en termes d'informations disponibles pour les décideurs politiques et les entreprises en Afrique, compte tenu de la faible disponibilité des données existantes. L'indice fournira également au secteur privé un outil permettant d'exprimer ses défis aux décideurs.

C'est dans ce contexte que la CEA organise une réunion de groupe d'experts chargée d'examiner un projet de méthodologie pour l'Indice-Pays des Affaires dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale Africaine. La réunion du groupe d'experts se tiendra les 2 et 3 septembre 2019 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

2. Objectif

L'objectif général de la réunion du groupe d'experts est d'examiner de manière rigoureuse la méthodologie proposée pour la production de l'Indice et de proposer des pistes d'amélioration.

Les objectifs spécifiques sont :

- i. examiner de manière critique les dimensions et les indicateurs proposés pour l'indice et proposer des pistes d'amélioration;
- ii. examiner et veiller à ce que les instruments proposés pour la collecte de données par le biais d'enquêtes auprès des entreprises de production ou de commerce intra-africain soient adéquats et répondent à l'objectif visé par l'Indice ;

3. Participants

Les experts des États membres, des communautés économiques régionales, du secteur privé, du monde académique et des institutions de développement s'intéressant aux questions d'intégration régionale et en particulier la ZLECAF seront conviés à cette réunion.

4. Modalités d'organisation

- **Date et lieu de la réunion**

La réunion se tiendra du 2 au 3 septembre 2019 au Centre de conférences de la CEA, à Addis-Abeba, en Éthiopie.

- **Documentation**

La CEA communiquera aux participants les documents, y compris l'ordre du jour annoté, la note logistique et tout autre document pertinent, sous forme électronique, une fois que ceux-ci auront confirmé leur participation à la réunion.

- **Logistique**

La CEA parrainera les experts participant à la réunion. L'organisation fournira à tous les experts un billet d'avion aller-retour en classe économique et une indemnité journalière de subsistance (DSA) conformément aux règles et procédures des Nations Unies.

5. Langues de travail

Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français avec interprétation simultanée.

6. Contacts

Pour plus d'informations sur la réunion, veuillez contacter M. Komi Tsowou (tsowou@un.org; Tel : +251 115443426) et M. Jamie Alexander Macleod (macleodj@un.org; Tel : +251 11 544 3813) et Mme Wafa Aidi (aidiw@un.org; Tel : +251 11 544 5672).